

Séance du 2 avril 2026

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 23

Date de la convocation : 27/03/2026
Date d'affichage : 27/03/2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en
préfecture le :

L'an deux mil vingt-six et le deux avril, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Pierre JEANNE, maire.

Présents : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc,
Présents : Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Madame CARNET Mathilde, Monsieur CHAGNY David,
Monsieur COGE Quentin, Madame DURAND Bérangère, Madame ESNAULT Amélie, Monsieur FAUVEL
Thibault, Monsieur GAUGAIN Nicolas, Madame JEANNE Marie-Pierre, Madame LACAM Stéphanie,
Madame LARCHER Solène, Monsieur LEBON Nicolas, Monsieur LECERF Etienne, Madame LENORMAND
Rose-Marie, Madame LEPORTIER Charlotte, Monsieur MARIE François, Madame MARIE DIT ASSE
Chrystelle, Madame PIGEON Charlotte, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Madame SCELLES Aurore,
Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès

Absent excusé : Monsieur LE TOURNEUR Julien donne pouvoir à Monsieur ROUSSEAUX Pierre
Secrétaire : Monsieur LEBON Nicolas

Objet : adhésion à l'Association Nationale des Elus en charge du Sport

Délibération 38/2026

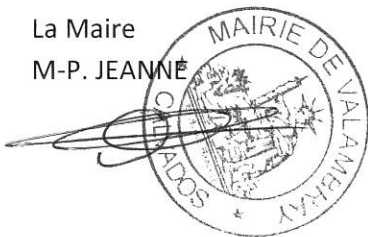
Considérant le choix de développer le sport dans la commune, d'aider et de promouvoir les échanges entre communes dans un souci de bonne gestion et de partage des expériences en matière d'investissement et de fonctionnement.

Considérant l'adhésion pour une cotisation annuelle de 121 € pour l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion à l'ANDES.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 3 avril 2026

La Maire
M-P. JEANNE



Le secrétaire
N. LEBON